

6. Nous estimons que l'engagement du secteur privé est essentiel à la réalisation des ODD et que, en tant que moteur de la croissance économique et de la création d'emplois dans les pays en développement, la formation de partenariats public-privé peut jouer un rôle majeur pour générer des transformations structurelles et systématiques en faveur du développement durable.

7. Nous reconnaissons que le monde est témoin de déplacements de personnes d'une ampleur sans précédent. Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, ce phénomène ne peut être géré efficacement que si la communauté internationale agit de concert, et nous prenons donc acte de l'adoption cette année des nouveaux Pactes mondiaux sur les migrations et sur la protection des réfugiés. Tout en nous attaquant aux causes profondes, nous devons améliorer notre état de préparation et notre capacité à protéger les groupes vulnérables, mieux gérer les flux migratoires et de réfugiés, et d'une manière générale, aborder ces questions en accord avec les ODD.

8. Nous sommes parfaitement conscients que les conflits armés dans le monde ne sont pas seulement à l'origine de catastrophes humanitaires, mais qu'ils mettent également à rude épreuve l'économie mondiale. Nous estimons que la prévention et le règlement pacifique des conflits sont d'une importance capitale pour des sociétés pacifiques et prospères.

9. Nous condamnons par ailleurs fermement le terrorisme sous toutes ses formes et expressions et restons engagés dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la mesure où ils menacent sérieusement nos efforts en faveur de la paix, du développement et de l'état de droit.

10. Nous réaffirmons que les femmes jouent un rôle majeur dans le développement socio-économique. C'est pourquoi il est essentiel que nous continuions la mise en œuvre de l'ODD 5 pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes, pour favoriser leur autonomisation et leur indépendance économiques. Nous nous félicitons de la stratégie mise en avant par la présidence argentine d'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble du programme du G20, et exhortons le Sommet des dirigeants du G20 à établir un consensus et à inspirer d'autres politiques de développement respectueuses de la dimension de genre qui favorisent l'autonomisation économique des femmes, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les domaines de l'emploi, de la science, de la technologie et de l'éducation, ainsi que l'élimination de tout type de violence sexiste. En tant que parlementaires, nous assumerons notre rôle en créant un environnement législatif propice et en facilitant l'allocation de ressources pour la mise en œuvre des politiques et programmes correspondants.

11. Nous sommes préoccupés par l'érosion de la confiance du public dans les institutions de gouvernance démocratique et nous réaffirmons notre engagement à continuer de mettre en place des parlements efficaces, représentatifs, inclusifs et accessibles, au service du peuple et qui demandent des comptes aux gouvernements. Nous sommes déterminés à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, à ne pas donner refuge aux personnes corrompues et aux produits de la corruption, et à assurer une gouvernance ouverte, transparente et responsable à tous les niveaux. A cette fin, nous appuierons l'adoption d'une législation, et notamment de mesures de lutte contre la corruption, qui renforcera la confiance du peuple dans ses institutions et contribuera à la réalisation de l'Objectif 16 des ODD pour des sociétés pacifiques et une bonne gouvernance.

12. Nous sommes conscients que la mondialisation a transformé notre monde et a permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté, tout en favorisant la croissance et le développement. Néanmoins, nous ne devons pas oublier non plus que nous sommes confrontés à des disparités croissantes et qu'une partie de la population n'a pas profité pleinement de la mondialisation. C'est un défi que nous devons relever ensemble, dans un esprit de solidarité et de coopération.

13. Nous pensons qu'un système commercial multilatéral ouvert, transparent, juste et non discriminatoire, fondé sur des règles claires respectées par tous et adaptées aux réalités du monde actuel, joue un rôle important dans la promotion de la croissance économique mondiale et du développement durable, de la création d'emplois et du bien-être. Cependant, nous sommes

préoccupés par la tendance émergente au protectionnisme et à l'unilatéralisme qui entrave le commerce mondial et la croissance économique, et qui peut avoir de lourdes conséquences sur le bien-être des populations et le développement durable de nos sociétés. A ce titre, ce sont des problèmes auxquels nous devons trouver des solutions ensemble.

14. Le développement durable doit être au cœur des négociations commerciales multilatérales et la priorité doit être accordée aux pays en développement et aux pays les moins avancés, tout en prêtant une attention particulière aux préoccupations et aux intérêts des micro, petites et moyennes entreprises, qui créent des emplois y compris par le biais du commerce électronique. Le multilatéralisme reste la meilleure option pour promouvoir un régime commercial mondial équitable pour tous. Nous restons donc attachés au multilatéralisme et au renforcement accru du rôle de l'OMC en tant que pilier du système commercial multilatéral.

15. Nous reconnaissons l'importance d'un système de protection sociale inclusif, durable et flexible et des nouvelles technologies en matière de création d'emplois et de bien-être humain. De ce point de vue, nous plaidons fermement en faveur d'un travail décent pour tous et de filets de sécurité renforcés pour faciliter la transition des travailleurs déplacés dans de nouveaux emplois. Nous demandons également un cadre réglementaire adéquat et à jour, et des mesures spéciales pour aider les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées à entrer sur le marché du travail, en tant qu'entrepreneurs ou travailleurs.

16. Nous sommes convaincus qu'étant donné l'interdépendance croissante de nos sociétés et les menaces croissantes qui pèsent sur la démocratie, le système actuel de gouvernance mondiale doit être renforcé afin de mieux refléter les perspectives et les intérêts de tous les peuples, où qu'ils soient, et notamment des groupes vulnérables. Nous sommes fermement résolus à promouvoir un ordre mondial fondé sur des règles, dont le principe clé est le multilatéralisme.

17. Notre Sommet des Présidents de parlement des pays membres et invités du G20 est fondé sur le modèle des "défis mondiaux, solutions mondiales" et, pour ce faire, nous réaffirmons la nécessité d'accroître le dialogue et la coopération entre nos Etats, gouvernements et parlements.

18. Nous reconnaissons la pertinence des initiatives visant à apporter une contribution parlementaire aux grands processus mondiaux, parmi lesquels les conférences des Présidents de parlement à l'occasion du G20, la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce et les Conférences mondiales des Présidents de parlement.

19. Par ailleurs, nous pensons qu'il est nécessaire de contribuer à combler le déficit démocratique persistant dans les relations internationales, et que la voix de nos parlements doit être entendue dans le cadre des réunions multilatérales, y compris lors des Sommets des dirigeants du G20. Forts de l'expérience acquise ici à Buenos Aires et lors des précédentes consultations des Présidents de parlement à l'occasion du G20, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre notre travail conjoint au niveau des Présidents de parlement, à l'appui du processus du G20.

20. Nous nous réjouissons de la reprise de la présidence du G20 par le Japon à partir du 1^{er} décembre 2018, et nous demandons à la Chambre des Conseillers de la Diète nationale du Japon d'accueillir le prochain Sommet des Présidents de parlement (P20) au cours du second semestre de 2019.

21. Nous exprimons notre sincère gratitude à l'Argentine pour son accueil du Sommet des Présidents de parlement du G20, ainsi que pour sa chaleureuse hospitalité.

N.B : Etant entendu que, selon une tradition établie de longue date dans le système parlementaire de Westminster, le Président du Parlement ne doit afficher aucune opinion politique en matière de politique menée par les pouvoirs publics, la participation des délégués du Royaume-Uni à ce Sommet ne doit pas être interprétée comme l'approbation ou le soutien par le Président de l'une ou l'autre Chambre parlementaire du Royaume-Uni, du contenu politique ou des conclusions du présent document final.